

mer magazine

Janvier > Mars 2024

14

mer41.fr



ASSOCIATION page 19

LIGUE CONTRE LE CANCER

De l'entraide à proximité

DOSSIER page 11

Immersion au sein du service juridique

CITOYENNETÉ page 16

Contenons la population
de chats errants !

mer
LOIR-ET-CHER



11 DOSSIER

4 À LA UNE

5 EN IMAGES

6 SOCIAL

Séniors : les rendez-vous à ne pas manquer

7 COMMERCE

Le jardin de nymphéa

Une détente aux algues marines

8 EXPRESS

9 PERSPECTIVES

Mutuale : Bilan après un an de permanences

10 TRAVAUX

Des bâtiments publics à entretenir

11 DOSSIER

Immersion au sein
du service juridique

15 EXPRESS

16 CITOYENNETÉ

Contenons la population de chats errants !

17 PORTRAIT

Lu'divine bar à ongles

La concrétisation d'un rêve de jeune fille

18 SPORT

Karaté club mérois

Transmettre un savoir

19 ASSOCIATION

Ligue contre le cancer

De l'entraide à proximité

20 CULTURE

Votre programmation culturelle

21 ÉVÉNEMENTS

22 TRIBUNES POLITIQUES

23 INSTANTANÉ



7 COMMERCE



18 SPORT



19 ASSOCIATION

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire Coordination Florent Léonard
Conception et réalisation Manon Molé Rédaction Camille Menereul
Photographies Didier Depoorter / Mairie de Mer / Thomas Chaumontel
Photographe • Imprimé à 4 500 exemplaires.
Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80



Chères Méroises, chers Mérois,

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Malgré la violence des conflits mondiaux et des drames quotidiens, je forme le vœu que 2024 soit une année d'apaisement à tous les niveaux et que chacun puisse y trouver la sérénité, nécessaires à l'accomplissement de ses projets et au respect de son bien-être.

Cette nouvelle année sera synonyme de poursuite des travaux de sécurisation de la circulation dans notre ville. L'aménagement du giratoire au croisement de la RD2152 et de l'avenue Maunoury permettra de fluidifier et de ralentir le trafic, tout en sécurisant les points de traversée pour les mobilités douces. A l'entrée ouest de Mer, l'aménagement du barreau de Pommegorge permettra de détourner la circulation des poids-lourds et des cars en dehors de notre centre-ville. Nous avons par ailleurs prévu de doubler l'enveloppe budgétaire rattachée à la rénovation des autres rues de notre commune.

Des travaux qui se poursuivent également à l'Espace Culturel, liés cette fois à la rénovation énergétique du bâtiment. Avec le remplacement annoncé d'une grande

partie de notre éclairage public et la construction de notre nouvelle Médiathèque-Ludothèque, c'est un lourd investissement que nous avons décidé pour notre ville. Mais celui-ci vise à réaliser de substantielles économies d'énergie à court terme et ainsi à limiter l'impact environnemental de nos consommations. Nos efforts vertueux ont d'ailleurs été salués par la Fondation Solar Impulse, qui a choisi de valoriser le travail de la ville de Mer dans sa dernière exposition « Ville de demain » à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.

2024, c'est aussi une année olympique pour notre pays ! Nous vous donnons rendez-vous le samedi 29 juin dans le parc de la Corbillière pour un après-midi d'animations et de spectacles gratuits autour du sport. Je remercie toutes les associations sportives méroises qui se sont associées à ce projet. Leur investissement quotidien est un exemple des valeurs portées par le sport.

Je vous souhaite à nouveau une très belle année 2024 ■

Vincent Robin
MAIRE DE MER

SIEOM

Nouvelles consignes de tri pour 2024

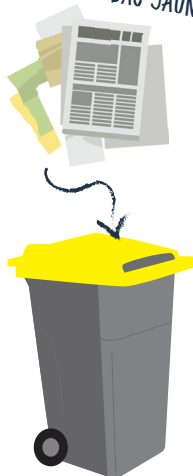
A partir du 15 janvier, ça bouge dans vos bacs ! Les bacs d'ordures ménagères seront vidés une semaine sur deux et tous vos papiers se recyclent dans le bac jaune ■

Renseignements : sieom-mer.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
TOUS LES 15 JOURS



TOUS LES PAPIERS
DANS LE BAC JAUNE



SERVICE PUBLIC

Mairie : les horaires de l'accueil évoluent

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie ont changé :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Le jeudi, les horaires restent inchangés soit :

10h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 ■

Renseignements et prises de rendez-vous :
02 54 81 40 80 – contact@mer41.fr

ANIMATION

Course de caisses à savon : les inscriptions sont ouvertes !

COURSE DE CAISSES À SAVON

LE SAMEDI 8 JUIN 2024 À MER 41

20€ PAR CAISSE
GRATUIT POUR
LES ADHÉRENTS
DU CLUB
D'ENTREPRISES

INFORMATIONS ET INSCRIPTION SUR
LACHERDECAISSESMER@GMAIL.COM

OUVERTE À TOUS
PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le Club d'Entreprises des Portes de Chambord en partenariat avec le comité des fêtes de Mer, la municipalité ainsi que la Communauté de communes Beauce Val de Loire vous invitent à participer à une course de caisses à savon le **samedi 8 juin**.

Au programme :

Matinée :

Contrôle technique et défilé de caisses, mise en place des caisses à savon sur prégrille de départ pour exposition publique et restauration sur place

Après-midi :

Course des caisses à savon, remise des prix et dîner suivi du bal sous la Halle de Mer.

Réervations indispensables au : 06 99 33 07 52

Quelques règles à savoir avant de vous inscrire.

Une équipe doit être composée de quatre membres soit : un pilote et trois pousseurs ou un pilote, un copilote et deux pousseurs. Le déguisement est obligatoire pour les quatre membres de l'équipe. Une chorégraphie d'une vingtaine de secondes sera demandée avant chaque départ. Vous devez avoir 16 ans ou plus le jour de la course ■

Renseignements : lacherdecaissesmer@gmail.com

Inscriptions : [formulaire à télécharger sur mer41.fr](http://formulaire.a.télécharger.mer41.fr) ou bventreprises.fr



1



2



3



4



6



5

1 Médiathèque-ludothèque : pose de la première pierre. Samedi 14 octobre A l'occasion du lancement du chantier, un livre a été signé par tous les acteurs du projet et a été déposé dans une boîte en cèdre aux côtés d'un dé à 12 faces et d'une tasse **2 Accueil des nouveaux arrivants. Samedi 21 octobre** Bienvenue aux nouveaux Mérois ! Les habitants récemment installés dans la commune ont été accueillis par le Maire, Vincent Robin et l'équipe municipale **3 Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918. Samedi 11 novembre** Une cérémonie d'hommage et de souvenir s'est tenue en présence des élus, du conseil municipal des jeunes, des représentants des anciens combattants, des pompiers et des gendarmes, ainsi que de nombreux mérois **4 Lancement des illuminations de Noël. Vendredi 1^{er} décembre** Le top départ des illuminations de Noël a été donné place de la Halle. Nouveautés, ce lancement a été suivi d'une déambulation lumineuse et d'un défilé aux lampions **5 Noël des aînés. Mercredi 6 décembre** 371 aînés ont dégusté un repas de fête, à la Halle décorée pour l'occasion. Un moment festif et gourmand ! **6 Animations de Noël. 12, 13, 18 et 19 décembre** Deux week-ends ont été marqués par les animations de Noël. Féerie, Père-Noël, marchés et balades en calèche ont fait rêver petits et grands ■

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séniors : les rendez-vous à ne pas manquer

Avec comme objectifs de réduire l'isolement et de renforcer les liens sociaux, le CCAS propose des ateliers animés par des professionnels de santé pour soutenir le public retraité. A vos agendas !



ENSEMBLE, RACONTONS NOTRE HISTOIRE

Par la mutualité Française
Centre-Val de Loire

A partir du vendredi 26 janvier
de 10h à 12h
Salle de la Brèche

Racontez votre histoire ! Durant dix séances de deux heures, participez à un atelier d'écriture collectif. Tous les témoignages et récits de vie seront retranscrits par Jean-Claude Botton, conteur professionnel pour réaliser un ouvrage. Un vernissage aura lieu dans un second temps à la médiathèque pour clôturer cette initiative ■

Informations et inscriptions :
02 54 70 59 81 - celine.grandjean@murec.fr

VIVRE SES ÉMOTIONS EN SITUATION DE STRESS

Mieux les comprendre pour mieux les gérer

Par l'association Brain Up

Avril - mai

Une conférence suivie de trois séances de deux heures sont organisées autour du thème : la gestion de ses émotions. Cet atelier s'adressant aux personnes de plus de soixante ans, venez échanger sur vos situations qui provoquent du stress, comprenez et discutez de votre état émotionnel pour mieux le vivre et trouvez des solutions. Des techniques applicables au quotidien pour se relaxer vous seront proposées par deux professionnels diplômés en psychologie et en sophrologie ■

Informations et inscriptions :
02 54 81 40 80 - ccas@mer41.fr

LE BIEN-ÊTRE PAR LE MOUVEMENT ET LA RELAXATION

Détente et mobilité corporelle

Par l'association Brain Up

Octobre

Participez à cet atelier autour de séries de jeux, d'exercices et de techniques corporels sur le bien-être. Cinq séances de deux heures auront pour but de savoir mieux gérer ses émotions et le stress de certaines situations au quotidien, favoriser un état de bien-être corporel, renforcer le lien social et valoriser l'estime de soi. Atelier réservé aux personnes de soixante ans et plus ■

Informations et inscriptions :
02 54 81 40 80 - ccas@mer41.fr

LE JARDIN DE NYMPHÉA

Une détente aux algues marines

Installé depuis 1992, le jardin de Nymphéa a bien évolué. Hammam, balnéothérapie, épilation ou encore soins du visage et du corps : un univers zen et de détente vous attend.



LE JARDIN DE NYMPHÉA

7 avenue du Maréchal Maunoury • 02 54 81 36 93

lejardindenymphéa.wixsite.com • Facebook @Le Jardin de Nymphéa

Du lundi au vendredi de 9h à 20h, samedi de 9h à 17h, fermé le mercredi et dimanche

A l'origine, Sandrine Genty avait un institut rue Jean et Guy Dutems avec deux cabines de soin. Le succès est immédiatement au rendez-vous ! Suite à de nombreuses demandes, elle développe son commerce pour déménager, avenue Maunoury en 2003 et propose des prestations autour du bien-être. « Nous avons une clientèle de tous âges. Nos soins s'adaptent aux plus jeunes comme aux aînés. De ce fait, mon métier est diversifié. »

De l'ambition, cette professionnelle de l'esthétique n'en manque pas. Aidée de Justine, employée depuis huit ans, Sandrine est passionnée par son métier, ses objectifs se concrétisent. « Être propriétaire de mon commerce et aider les gens, c'est un réel bonheur. Les clients ressortent détendus et apaisés. » Accueillis dans une ambiance zen et chaleureuse, chaque détail est pensé pour satisfaire le client, jusqu'au choix des produits.

Des produits français aux algues marines

L'institut a à cœur de travailler avec Thalion, une entreprise française et naturelle. Les produits sont issus de la mer d'Iroise en Bretagne. Une gamme végétale utilisée pendant les soins est également proposée à la vente. Une évasion marine assurée ! Sandrine travaille également avec d'autres marques proposant des gammes biologiques ■



MOBILITÉ

Centre-ville : diagnostic des problématiques

Dans le cadre du plan mobilité, un diagnostic en marchant est organisé pour identifier les problématiques rencontrées dans les rues Jean et Guy Dutems ainsi que Jacques Bizeray. Les élus vous donnent rendez-vous le samedi 10 février à partir de 10h, salle de la Brèche ■

HABITAT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Retour sur la balade thermographique

Le 15 janvier, la municipalité a organisé, en collaboration avec la Maison de l'Habitat, ADIL 41 et France Rénov, un parcours dans le centre-ville qui a permis, à l'aide d'une caméra thermique, de visualiser les différentes pertes énergétiques sur différents types de bâtiments. Cet outil mesure les différences de température entre les surfaces. Grâce à cette technique, les propriétaires des habitations peuvent visualiser les zones où la chaleur s'échappe le plus.

Après la balade, un temps d'échange a eu lieu pour envisager les possibilités d'amélioration et d'obtenir des conseils pour réaliser, chez soi, des économies. Un expert a accompagné les habitants pour connaître les différents types d'aides dédiés aux travaux et découvrir les missions et l'accompagnement que la Maison de l'Habitat proposent ■



ASSOCIATION

La Halle comble pour le Téléthon

Le 2 décembre dernier, le Comité des fêtes de Mer a organisé une action dont les bénéfices ont été entièrement reversés en faveur du Téléthon. 366 personnes ont répondu présentes à la soirée dansante avec un repas servi : une tartiflette. C'est un total de **4710,73€** qui va être reversé à l'association suite à l'évènement ■

SOLIDARITÉ

132 kilos de kiwis récoltés

Le 10 novembre dernier, les trois associations caritatives méroises ont organisé une après-midi de ramassage de kiwis à destination de leurs bénéficiaires. Les restos du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire ont mené cette action commune afin de créer une synergie entre les différents acteurs des associations. ■



Depuis le 1^{er} janvier 2023, une nouvelle permanence est ouverte au public mérois.

Quels sont les premiers résultats de cette offre sociale de proximité ?

Charlotte, attachée commerciale Mutuale, nous répond.

Une mutuelle communale pour tous



A l'initiative de cette mise en place, la municipalité souhaitait trouver pour ses administrés une offre de complémentaire santé exclusive et attractive ! Un marché est alors lancé pour trouver les meilleurs taux qui seront bloqués jusqu'en 2025. Mutuale propose trois niveaux de garantie pour deux tranches d'âges qui s'adaptent aux moins de 50 ans ou aux plus de 50 ans, avec une tarification en fonction du nombre de bénéficiaires. L'offre est donc adaptée à tous les mérois en fonction de leurs caractéristiques.

« En 2023, ce sont dix permanences qui ont été assurées pour un total de

dix-huit adhésions à la gamme Mut Village et trois adhésions à une autre gamme » résume Charlotte. Etude de vos besoins en santé, prise en compte de votre budget et détection de situation précaire : des conseils personnalisés, adaptés à tous les publics, sont donnés gratuitement et sans engagement.

Une interlocutrice dédiée

En plus de vous apporter un service de proximité, Charlotte vous accompagne et répond à vos questions sans rendez-vous ! ■

LES PROCHAINES PERMANENCES

De 14h à 17h
Mairie de Mer

Vendredi 12 janvier
Vendredi 2 février
Vendredi 1 mars



MUTUALE

Renseignements et prises de rendez-vous :
Charlotte Gricourt
02 54 56 41 41 • c.gricourt@mutuale.fr
mutuale.fr

Des bâtiments publics à entretenir

Avec un objectif d'améliorer l'accessibilité, la consommation énergétique et thermique des bâtiments, les services techniques travaillent en permanence sur l'entretien des équipements municipaux.

Pascal Mézille, adjoint aménagement, entretien urbains et sécurité nous parle de deux projets qui ont rythmé l'année 2023 : « *Durant l'été, les éclairages du gymnase Alain Guéry situé au complexe sportif Bernard Guimont ont été changés pour des LED. Aussi, nous avons travaillé sur les travaux de réhabilitation thermique et mise en accessibilité de l'espace culturel pour un chantier qui a débuté en décembre 2023. Notre objectif est de faire des économies énergétiques, thermiques et donc financières.* »

Complexe Bernard Guimont

Pour répondre aux normes des compétitions nationales de tennis de table, une partie des éclairages du complexe a été changé. Le passage en LED permet de faire des économies d'énergie et limite les coûts d'électricité. Les électriciens ont profité des vacances estivales pour remplacer 46 luminaires.

Espace Culturel

Les travaux de réhabilitation thermique et la mise en accessibilité de l'espace culturel ont débuté en décembre 2023. Ce chantier qui va courir jusqu'à la fin juin 2024, a pour objectifs de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et d'isoler le bâtiment. Le mode de chauffage va être remplacé par une

pompe à chaleur, la façade extérieure et les faux plafonds vont être isolés et les fenêtres changées. La façade du bâtiment va également faire peau neuve. Elle sera avancée pour permettre son isolation et sera recouverte de lame de bois à claire-voie. Un habillage des tuyaux de ventilation sera aussi réalisé. Le coût total des travaux est de 832 000 HT€. Il comprend les études et la réalisation des travaux. Ce chantier était nécessaire pour améliorer notre empreinte carbone. « *Le bâtiment est*

devenu une passoire thermique, nous consommons trop ! Grâce à son isolation, nos factures vont réduire de manière significative. » ■

LES TRAVAUX EN BREF

DU 29 JANVIER AU 10 JUIN

Construction d'un rond-point sur la RD2152, au niveau du Barreau de Pommegorge

Fermeture de la route menant au Barreau de Pommegorge avec accès uniquement au silo.

Travaux réalisés par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher



Retrouvez tous les travaux sur mer41.fr, rubrique Travaux

Concrètement quelles vont être les économies énergétiques ?

Consommation annuelle chauffage et électricité

AVANT TRAVAUX



133 kWhep / m² SHON

APRÈS TRAVAUX



48 kWhep / m² SHON

Émission des gaz à effet de serre

AVANT TRAVAUX



7 kWhep / m² SHON

APRÈS TRAVAUX



2 kWhep / m² SHON



SERVICE JURIDIQUE

IMMERSION AU SEIN du service juridique



Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'équipe ne connaît pas la routine ! Constitué de trois personnes, découvrons un service aux missions variées avec notamment la tâche de guider les élus et les agents municipaux dans les procédures administratives. ➤

Informier, accompagner et conseiller les collectivités (Ville de Mer et CCBVL) dans leurs problématiques juridiques afin d'assurer le bon déroulement des instances et les prises de décisions en cohérence avec la réglementation en vigueur : tel est le cœur de métier de Marie et Léa, les deux agents du service. Prochainement, l'équipe accueillera Emeline qui occupera un poste ouvert suite au départ il y a quelques mois d'une collègue. « *Nous travaillons beaucoup en binôme. Même si nous n'avons pas les mêmes missions, nous avons toujours besoin des connaissances et du*

soutien de l'autre. Le travail d'équipe est primordial, car notre but est d'anticiper les problèmes, réguler les situations et observer la réglementation afin que

“ Nous travaillons beaucoup en binôme

les collectivités restent conformes à la législation. Avec l'adaptabilité et la capacité à gérer plusieurs dossiers en même temps, cette étroite collaboration est d'ailleurs un critère primordial pour

travailler au sein du service » nous explique Marie, responsable des affaires juridiques et institutionnelles.

Des missions multiples et techniques

Le pôle est divisé en trois postes distincts avec des missions différentes. Il compte une responsable des affaires juridiques et institutionnelles, une chargée des affaires immobilières et une assistante administrative, institutionnelle et juridique.

Marie

Responsable des affaires
juridiques et institutionnelles

J'ai été recrutée en mars 2021 par la CCBVL, mon poste étant mutualisée avec la ville de Mer. J'avais précédemment travaillé pour une petite Communauté de communes en Indre-et-Loire puis au département du Loiret et enfin pour les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Indre et Loire et du Loiret. Ces diverses expériences m'ont permis d'être à l'aise concernant les mécanismes juridiques des collectivités. Je le vois comme une force que je mets désormais à profit sur ce poste et dans ce service qui a été créé à mon arrivée. Continuer à faire évoluer ce que nous avons déjà réussi à construire et à mettre en place est un véritable challenge !

SES MISSIONS

MANAGEMENT DE L'ENSEMBLE DU SERVICE

**SOUTIEN SUR LES MISSIONS IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES
NÉCESSITANT UN APPUI POUR DES DOSSIERS COMPLEXES
OU EN CAS DE SURCROÎT D'ACTIVITÉ**

**GARANTE DU BON DÉROULEMENT DES ASSEMBLÉES
AVEC RELECTURE DE L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS,
DES PROCÈS-VERBAUX ET DE LA PRÉSENTATION**

**RÉALISATION D'ÉTUDES ET RECHERCHES JURIDIQUES
EN CAS DE QUESTIONS DES ÉLUS ET AGENTS MUNICIPAUX**

GESTION DES PRÉCONTENTIEUX ET CONTENTIEUX



Léa

Chargée des affaires immobilières

De la gestion des baux, à la mise en place du RGPD, au suivi de contentieux ; je traite énormément de sujets différents ! Mon quotidien est rythmé, c'est ce qui rend mon métier unique et stimulant. Je suis employée mutualisée par la ville de Mer et la CCBVL depuis novembre 2021. J'ai obtenu mon master 1 en droit du patrimoine puis mon master 2 en droit et management. J'ai vécu en Nouvelle-Calédonie où j'ai eu mes premières missions professionnelles au sein du gouvernement. Une expérience enrichissante !



SES MISSIONS

GESTION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES HORS DOSSIER LIÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DIRECTEMENT GÉRÉ PAR LE SERVICE CONCERNÉ

GESTION DES DOSSIERS D'ASSURANCE

SUIVI DU RGPD EN LIEN AVEC LA DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO) QUI EST EXTERNALISÉE

GESTION ET SUIVI DES PRÉCONTENTIEUX ET CONTENTIEUX

Émeline

Assistante administrative, institutionnelle et juridique

Émeline intègre le service juridique au 1^{er} février.



SES FUTURES MISSIONS

PRÉPARATION ET SUIVI DES ASSEMBLÉES

CONTRÔLE DES ACTES ET TRANSMISSION AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Un rôle important pendant les conseils

Le service juridique est présent à tous les conseils municipaux et communautaires. Il doit s'assurer de son bon déroulement, notamment sa mise en place, son enregistrement et la rédaction de ses procès-verbaux. Sa retranscription est précieuse. « Le conseil municipal représente les

habitants, il est donc indispensable que tous les Mérois puissent avoir accès à ce qu'il s'est décidé. » explique Marie. Il est chargé de régler par des délibérations les affaires de la commune. Il vote le budget et approuve les comptes administratifs. Il peut, par exemple, créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal ou encore accorder des aides favorisant le développement économique ■

A SAVOIR

À quoi sert une délibération, un arrêté et une décision ?

La délibération est un acte qui retranscrit les décisions du conseil municipal.

La décision est un acte pris par le Maire par délégation du conseil municipal. Ces délégations lui permettent d'être plus réactif. Il rend compte au conseil municipal des décisions prises.

L'arrêté municipal est un acte qui relève du pouvoir propre du Maire chargé de l'administration de la commune. Il y a deux formes d'arrêtés :

- Réglementaire : décision générale et impersonnelle concernant l'ensemble des administrés.
- Individuelle : décision concernant une ou plusieurs personnes nommément désignées.

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

371

arrêtés municipaux

97

délibérations municipales

84

décisions municipales

8

conseils municipaux

ÉVÈNEMENT

Sport et culture à Mer, hier et aujourd'hui

Rendez-vous le 29 juin de 14h à 20h dans le cadre de la journée organisée sur le thème des jeux olympiques ! La ville souhaite mettre à l'honneur le dynamisme de la vie sportive et culturelle locale. Nous vous proposons de retracer l'histoire des associations, de revivre les célébrations et les moments de vie qui ont été et qui sont, encore aujourd'hui, vecteurs de cohésion sociale.

Nous avons besoin de vous ! Nous sollicitons les souvenirs des habitants ou des associations. Articles de presse, magazines, photographies reflétant les temps forts de la vie sportive et culturelle méroise sont les bienvenus.

Documents à envoyer :

c.couvertier@beaucevaldeloire.fr et

d.caillon@mer41.fr

ou dépôt à l'accueil de la Mairie dans un courrier adressé au service culture.

Les documents seront restitués après numérisation.

Le programme de la journée :

A partir de 14h

- Jeux sportifs et culturels organisés en collaboration avec les associations méroises, avec des indices à collecter pour décrypter une énigme
- Ouverture gratuite de la piscine
- Réalisation d'une œuvre collective
- Expositions « Sports et culture à Mer, hier et aujourd'hui »
- Rétrospective des projets menés par les associations et les services municipaux et intercommunaux sur la thématique des JO PARIS 2024

La journée sera clôturée par un spectacle gratuit ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Défi alimentation, c'est reparti

Pour sa 4^{ème} édition, la Communauté de communes Beauce Val de Loire propose des ateliers à ses habitants pour une alimentation plus respectueuse sans augmenter son budget.

SAMEDI 3 FÉVRIER 10h à Villexanton

Cuisiner les légumes d'hiver

MERCREDI 13 MARS 17h à Saint-Léonard-en-Beauce

Apéritif anti-gaspi

SAMEDI 6 AVRIL 10h30 à la Chapelle-St-Martin

Visite de la Ferme des 4 Vents

SAMEDI 6 AVRIL 14h à Villexanton

Légumineuses, on vous aime !

MERCREDI 22 MAI 10h à Marchenoir

Découverte des plantes sauvages comestibles

SAMEDI 15 JUIN 10h à Avaray

Jeu « Qu'est-ce qu'on mange ? » ■

Inscription obligatoire auprès du Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement
contact@cdpne.org – 02 54 51 56 70



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Transfert ponctuel du bureau de vote salle Basse, le 9 juin 2024

Suite aux travaux actuellement en cours à l'espace culturel, le bureau de vote, initialement installé sur ce site, est transféré exceptionnellement salle Basse de l'ancienne Mairie, en face de l'Église.
RAPPEL : Vous êtes nouvel arrivant ou avez déménagé dans la commune, pensez à venir vous inscrire sur la liste électorale pour signaler votre changement de situation ■

Directement en Mairie > réception d'une inscription au format papier.
Inscription sur le site > service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372

STOP AUX ABANDONS

Contenons la population de chats errants !

Durant l'été, une explosion du nombre d'abandons de chats et chatons en différents secteurs de la ville a été constatée. Quelles sont les difficultés rencontrées par les services de la Ville ? Quelles solutions peuvent être mise en place ?



« La loi impose d'identifier les chats, même domestiques ! L'acte d'abandonner son animal ou de ne pas prendre soin de son bien-être est inacceptable ! C'est également un délit. Adopter un chat, c'est pour la vie ! » explique Danielle Guérin, adjointe citoyenneté et développement durable.

Depuis le début de l'année 2023, 126 chats ont été signalés sur la commune et 56 appels ont été reçus pour leur gestion. 18 ont été stérilisés, 16 ont été récupérés par des refuges et associations, 18 adoptés spontanément ou gardés dans un abri, dans le jardin, nourris et 32 restent toujours

sans foyer. Aujourd'hui, la situation est tendue. Les refuges sont saturés et n'acceptent plus les chats errants face à la diminution des adoptants. Ils sont donc laissés dans leur lieu de vie naturel ou parfois recueillis dans une famille d'accueil, en attendant une solution d'adoption définitive. La solidarité de ces familles d'accueil est appréciable mais elle ne suffit pas ! Il faut stopper les abandons. « Cet été, une portée de chatons a été retrouvée à la déchetterie C'est une honte ! » poursuit Danielle Guérin.

Le saviez-vous ?

En plus de prendre en charge financièrement une partie des campagnes de stérilisation, la mairie investit 500€ par an pour la gestion des euthanasies des chats errants en fin de vie ou blessés gravement ■



Informez, en mairie, de la présence de chats errants, en difficultés et/ou proposez-vous pour adopter ces animaux une fois stérilisés.
adjointecitoyennete@mer41.fr



SIGNEZ LES CHATS ERRANTS

Les femelles peuvent avoir jusqu'à quatre portées par an. Il est donc indispensable de les stériliser. Une campagne de stérilisation va être organisée en mars. Les chats sans maître seront capturés grâce à vos signalements. Ils seront ensuite transportés au cabinet vétérinaire du docteur Piétrons à Mer puis relâchés sur leur lieu de capture, dans un endroit protégé ou mis à l'adoption.

La municipalité s'engage financièrement, épaulée par les fondations Brigitte Bardot et 30 Millions d'Amis.



LU'DIVINE BAR À ONGLES

La concrétisation d'un rêve de jeune fille

Beauté des pieds et des mains, rehaussement de cils ou encore épilation du sourcil : la priorité de Ludivine c'est que chaque cliente se sente belle et satisfaite.

Ouvert depuis septembre 2021, le commerce de Ludivine ne désemplit pas ! « Avant de m'installer à mon compte, j'exerçais dans un salon à Beaugency depuis six ans. Après le confinement il a fermé ses portes. J'ai saisi l'opportunité de partir avec ma clientèle qui m'a suivi jusqu'à Mer. » Une première expérience réussie que la jeune femme gère intégralement seule. Grâce à l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle et d'un bac professionnel esthétique avec une formation de perfectionnement ongles, Ludivine fait la différence. Ses diplômes lui permettent de proposer des soins esthétiques et de connaître parfaitement l'anatomie de l'ongle.

Un moment de détente

« Chaque prestation est différente ! Ce que j'aime, c'est le contact humain et la discussion. Généralement, le rendez-vous dure une heure, on a le temps de discuter. » Avec un catalogue de plus de 200 couleurs pour les vernis semi-permanent et gel ainsi que 50 coloris pour le verni classique, elle a de quoi proposer des compositions uniques. « Depuis le covid, les femmes souhaitent s'offrir des moments pour elles, pour se sentir belles ! Elles osent plus de fantaisie, je fais davantage de nail art* qu'il y a plusieurs années. » nous confie Ludivine. Plus que de simples manucures, ce commerce chaleureux vous accueille pour un moment apaisant ■

* Art de décorer les ongles



LU'DIVINE BAR À ONGLES

11 rue Simon Hême • lu.divine41@yahoo.com • 02 54 44 08 03

Instagram : [lu.divine41](#) • Facebook : [Lu'divine Bar à ongles](#)

Prise de rendez-vous : Planity • Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 18h • Samedi : 9h à 17h

KARATÉ CLUB MÉROIS

Transmettre un savoir

**Robert Krysik, président du Karaté club mérois, nous ouvre les portes du dojo.
Découvrons un sport traditionnel de défense basé sur la maîtrise de soi.**



Encadré par trois professeurs, les licenciés de l'association, âgés de 15 à 77 ans pratiquent deux fois par semaine le karaté traditionnel. A l'occasion de cours collectifs, Guy Bigot (8 DAN) Jean-Claude (3^{ème} DAN) et Carlos (2^{ème} DAN), tous les trois ceintures noires, transmettent leur savoir. « *Le karaté ou self défense, est un apprentissage sans fin ! On peut se perfectionner et apprendre de nouvelles techniques même en étant expert. Le principal est de se faire plaisir dans la pratique.* » nous raconte Jean-Claude.

Selon Robert, ce sport est un bon moyen de rester en forme, d'apprendre la maîtrise de soi et surtout savoir se défendre. A noter que cet art martial n'est pas un sport de combat, mais bien de défense ! « *Le principe est de répondre à une attaque.* ».

Des stages à thème

Trois fois par an, le club propose des stages afin de se perfectionner. Le 28 janvier, le premier stage sera sur le thème du kata et ses applications. Il sera encadré par Guy Bigot. « *Être coaché par un karatéka 8^{ème} DAN est*

incroyable ! Tous les pratiquants mesurent leur chance et enrichissent leurs connaissances grâce à son savoir et son expérience. Nous avons également la chance de nous entraîner dans un dojo bien équipé. » nous confie Robert.

3 séances d'essai offertes

Avant de vous inscrire, bénéficiez de trois séances d'essai pour tester cet art. Elles sont gratuites et vous permettent de suivre les cours collectifs avec les autres adhérents ■



KARATÉ CLUB MÉROIS

Complexe sportif Bernard Guimont
robert.krysik@orange.fr • 06 37 09 57 84

110€ par adulte

80€ par enfant (à partir de 15 ans)

Les mardis de 19h à 20h30

Les jeudis (Self-Défense) de 18h15 à 19h30

En plus du karaté, Mr. Bigot assure
un cours de Tai-chi-chuan le mardi
de 18h00 à 19h00 ouvert à tous.





LIGUE CONTRE LE CANCER

De l'entraide à proximité

Osez pousser la porte de l'antenne de l'association ! L'équipe de bénévoles vous accueille les lundis des semaines paires de 9h à 12h. Écoute, informations, échanges et conseils sans jugement est leur devise.



Des demi-journées de permanence permettent d'accueillir, dans un lieu calme, les personnes qui en ressentent le besoin. Aidée par Virginie et Annie, Magalie souhaite soutenir toutes les personnes atteintes d'un cancer pendant et après leur proto-

cole. Elle n'oublie pas pour autant les aidants (famille ou amis) qui jouent un rôle important. « Le cancer est une épreuve difficile et le rôle de cette antenne méroise est d'écouter les malades, les soutenir et les informer. » nous explique-t-elle.

Des ateliers et soins de support

Aujourd'hui, chaque malade peut bénéficier de différents soins de support comme la sophrologie, psychologie,

diététique, socio-esthétique et d'ateliers animés par des bénévoles actuellement mis en place dans les autres antennes (Blois, Salbris, Romorantin, Vendôme). Le prochain projet est de proposer des soins de bien-être et des moments de détente avec une socio-esthéticienne. Grâce aux dons en faveur de l'association, ces soins sont pris en charge par la ligue contre le cancer. « Face à cette épreuve, chaque personne est unique » raconte Virginie. « Le sport, la musique, l'écriture permettent aussi d'extérioriser » raconte Annie.

Nous remercions « Monsieur le Maire pour sa confiance et son accueil » nous confient les trois femmes ■

“ Face à cette épreuve, chaque personne est unique ”



LIGUE CONTRE LE CANCER

Salle basse, Impasse Saint-Hilaire
antenne.ligue.mer41@gmail.com
 Les lundis des semaines paires

Votre programmation culturelle du 1^{er} semestre 2024

Le service culture se met aux couleurs des Jeux Olympiques. Durant l'année 2024, le sport sera à l'honneur à la médiathèque, au musée et à l'école d'arts plastiques.

MÉDIATHÈQUE

Vos rendez-vous à la médiathèque

COURANT D'ARTS POUR LES 7 – 11 ANS

Plongez dans l'univers du sport et préparez-vous pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 grâce à des lectures dynamiques et des ateliers créatifs !

La course olympique des vélos insolites

MERCREDI 13 MARS DE 15H À 16H30

Et si on réinventait les Jeux Olympiques ? Place à l'imagination avec la création d'une épreuve olympique loufoque et insolite autour du vélo et du cyclisme en lien avec l'exposition interactive présente à la médiathèque.

La boxe, ça n'est pas que pour les garçons !

MERCREDI 29 MAI DE 15H À 16H30

En utilisant la technique du Zentangle, les enfants pourront choisir la silhouette sportive de leur choix et l'entourer de motifs répétitifs abstraits afin d'accentuer les mouvements liés à la pratique sportive.

Réservation obligatoire auprès des bibliothécaires :

2 rue nationale - 02 54 81 71 57 - mediatheque@mer41.fr

EXPOSITION

Les jeux insolites

DU 1^{ER} AU 30 MARS

Exposition interactive prêtée par la médiathèque départementale «Les jeux insolites». A découvrir aux horaires d'ouverture de la médiathèque ■

STAGE D'ARTS PLASTIQUES

Grimper à la corde !

DU 26 AU 29 FÉVRIER, DE 9H30 À 12H ET DE 13H À 16H

Pendant les vacances d'hiver, du 26 février au 29 février 2024, inscrivez vos enfants de 8 à 11 ans au stage animé par Nicole Basien.

Au programme :

Modelez, sculptez des corps qui grimpent sur des cordes et s'élancent dans le vide (techniques : terre, papier, plâtre...) ■

Inscriptions et tarifs :

mer41.fr ou à l'école d'arts plastiques

ecoleartsplastiques@mer41.fr • 02 54 33 38 06

8 places disponibles

MUSÉE

Réouverture du musée, le 6 avril

L'équipe du musée vous attend le **samedi 6 avril** pour la réouverture du musée.

La collection permanente évolue avec un changement de scénographie. Elle permettra de découvrir de nouvelles œuvres et d'en redécouvrir d'autres sous un nouveau regard ■

LA FIN D'ANNÉE CULTURELLE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

330

participants du
« Tout p'tit festival »

69

participants
aux ateliers créatifs de
septembre et décembre

2

soirées « Cluedo géant »
à guichet fermé

90

participants
à la semaine
de la surdit 

AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR

La majorité municipale a pris une orientation culturelle dans ses choix d'investissements et par conséquent dans les dépenses de fonctionnement à venir.

Médiathèque, espace culturel, musée sont censés faciliter l'accès à la culture, apporter un service utile et de qualité à la population.

Projets fortement subventionnés, certes. Cependant l'heure de l'évaluation et des comptes (avenants aux travaux, frais de fonctionnement récurrents) n'a pas encore sonné.

Espérons que l'entretien des espaces publics, la voirie, les conditions de travail des agents, les impôts locaux, les subventions aux associations, n'en fassent pas les frais dans les années à venir.

A ces choix politiques, s'ajoute un positionnement toujours peu clair quant aux recours auprès des tribunaux concernant la construction de plateformes logistiques dans le parc d'activités des Portes de Chambord.

Le maire et ses conseillères et conseillers (dont, d'ailleurs, au moins 5 sont absents de manière permanente lors des séances du conseil municipal) doivent exprimer leur choix et ses conséquences.

En effet, les nombreuses compétences autrefois exercées par la commune sont transférées à la communauté de communes. Le scolaire en est l'exemple le plus marquant.

Que peut-elle faire sans ces nouvelles ressources apportées par le développement économique ?

Quand la rénovation de l'école Cassandre Salviati sera-t-elle à l'ordre du jour ?

La précédente municipalité avait élaboré un livre blanc préparant la réhabilitation des écoles. Que dire aux familles : bonne chance aux générations futures qui verront peut-être des écoles fonctionnelles, respectueuses de l'environnement !

A côté de ces thèmes majeurs, il convient de souligner l'engagement des acteurs politiques et associatifs pour animer notre cité qui, comme beaucoup de communes de cette taille cherche un second souffle.

Dans ce cadre, beaucoup d'associations nous ont fait part de leur grande difficulté à obtenir des réservations de salles à des dates choisies pour leurs manifestations, ce qui entrave la planification d'animations locales.

Nous attendons un accompagnement quant à la mise en place de la modification de la collecte et du tri des déchets notamment dans l'habitat collectif.

En cette nouvelle année, recevez tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Pour notre part, nous poursuivons notre participation à la vie municipale, à l'élaboration des projets, en fonction de nos compétences et nos sensibilités ■

**Martine NODOT, Joël MARQUET,
Sandra LEMOINE-CABANNES, Laurent BOISGARD
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

ALTERNANCE POUR MER

Encore une nouvelle année qui commence sous le signe de l'austérité pour les Mérois !

Augmentation des prix du panier de la fameuse ménagère, de l'électricité, du gaz et des taxes diverses et variées.

Nous voyons de plus en plus de misère sociale autour de nous. Un changement radical de politique doit s'imposer dans les années à venir, afin de retrouver du pouvoir d'achat, de la sécurité et de la fraternité entre nous !

Je tiens à vous remercier pour les messages d'encouragement reçus en grand nombre, quant à mon implication municipale depuis près de 10 années à vos côtés.

Je reste à votre disposition pour toute prise de contact, et reste dans l'optique d'une opposition constructive, participative et fraternelle.

Je vous souhaite en mon nom et en celui de mes colistiers de la liste l'Alternance pour Mer, une bonne et heureuse année malgré les heures sombres actuelles !

Tenez bon, on arrive ■

Olivier BESNARD

Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.

MER vue par vous !



Myriam Bechet

Faites nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...
et retrouvez les dans le Mer Magazine !
Envoyez-nous vos clichés à communication@mer41.fr
Photos à fournir en haute définition !

Que 2024 soit l'année
de vos victoires !

MEILLEURS VŒUX

deux mille
vingt quatre

Vincent Robin

Maire de Mer

1^{er} vice-Président de la Communauté de communes Beauce Val de Loire

Président du syndicat Val d'eau

vous présente ses meilleurs vœux

mer
LOIRE-ET-CHER